

La démarche de certification



—
RÉGION
—
BOURGOGNE
—
FRANCHE
—
COMTE

1^{ère} entreprise horticole Certifiée du Territoire de Belfort

Objectifs

- Réaliser un comparatif des pratiques de l'exploitation avec les exigences plantes bleues
- Inventorier les pratiques de l'exploitation
- identifier les points de vigilance (ou « Ecart »)
- Proposer des actions d'améliorations
- Elaborer une synthèse utilisable pour l'audit de certification

Articulation

Travail en groupe thématique

- la gestion de l'irrigation
- la stratégie de fertilisation
- La protection des cultures
- La maîtrise de l'énergie
- La gestion des déchets
- L'environnement de l'entreprise

Progression pédagogique

- Objectif 1 : Prendre connaissance des exigences du référentiel technique “ plante bleue” & de l’audit de certification en groupe thématique = semaine 39
- Objectif 2 : Réaliser une synthèse du diagnostic niveau 1 de l’exploitation: semaine 42
- mise en évidence des points forts et points de vigilance devant être contrôlés. Semaine 42

Progression pédagogique

- Objectif 3 :

3.1 Identifier et inventorier les pratiques de l'exploitation visant à la préservation, à l'amélioration, à la restauration des ressources naturelles. Semaine 50/ 4 / 9

3.2 Contrôler les points de vigilance et proposer des améliorations visant la conformité du référentiel Plante bleue avant l'audit .

Progression pédagogique

- Objectif 4 : Réaliser une synthèse des éléments essentiels et des écarts du référentiel constatés+ propositions d'actions d'amélioration
- Support écrit = semaine 17
- Présentation orale à l'équipe de direction de l'EPL = semaine 21

Valorisation du travail

- Notation à chaque sous objectif
- Notation de la prestation orale
- Publications Facebook
- Encart journal en Juin 2021